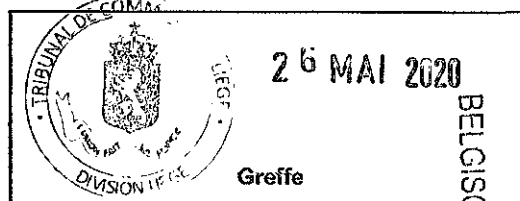




**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20064572



02-06-2020

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : **0695 507 519**

Nom

(en entier) : **TRIANGLE SOLUTIONS RH construction**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Parc industriel des Hauts Sarts, Première avenue, 2 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 08-05-2020

L'assemblée décide à l'unanimité des voix, de nommer Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL - BE0446.334.711, ayant son siège social à De Kleeilaan 2, 1831 Mechelen, représentée par Monsieur Carlo Sébastien d'Addario, comme commissaire de la Société, et ceci pour une période de trois ans (2019-2021). Le mandat de commissaire prendra fin après l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
B.TOUSSAINT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).